

FAQ - Microsite de l'engagement

1. Comment s'engager ? Quelle est la date limite de soumission ?

Les **engagements doivent être soumis via la [plateforme des engagements](#)**. L'échéance pour soumettre les engagements a été repoussée au **mardi 22 juin 2021 à 23h59 (HNE)**.

Seuls les engagements officiellement enregistrés par le biais de la plateforme seront présentés lors des sessions de haut niveau des Coalitions d'action au [Forum Génération Égalité de Paris](#) et figureront sur une carte mondiale virtuelle des engagements.

Les engagements ne seront *pas* divulgués avant le Forum de Paris.

Si vous avez besoin de plus de temps pour enregistrer votre engagement, veuillez vous adresser directement à : actioncoalitions@unwomen.org.

2. Quelles sont les lignes directrices pour définir et enregistrer les engagements ?

Le Secrétariat des Coalitions d'action a lancé une [plateforme des engagements](#), qui est une plateforme conviviale comprenant des ressources clés sur les Coalitions d'action, des conseils sur la définition des engagements forts ainsi qu'un formulaire pour enregistrer vos engagements forts.

Tous les Champions et les Porteurs d'engagement sont encouragés à utiliser les ressources clés partagées sur la plateforme, notamment le [manuel des engagements](#), pour finaliser leurs [engagements forts](#).

3. Quels types d'engagements peuvent être enregistrés ?

Les engagements à mettre en œuvre l'une ou l'autre des actions décrites dans le [Plan d'accélération mondial pour l'égalité des sexes](#) peuvent comprendre :

- Des engagements **financiers** - pour soutenir la réalisation d'une action visant à faire progresser les résultats en matière d'égalité des sexes.
- Des engagements de **plaidoyer** - pour amplifier et mobiliser le soutien au changement transformateur afin d'atteindre les objectifs de la Coalition d'action.

- Des engagements **politiques** - pour démontrer comment une action peut se traduire par un changement de politique concret dans le contexte d'un gouvernement, d'une entreprise ou d'une organisation.
- Des engagements **programmatiques** : fournir des programmes, des services, des recherches ou d'autres actions, en mettant l'accent sur l'application à grande échelle.

4. Les individus peuvent-ils prendre des engagements ?

Les engagements doivent être enregistrés par les entités suivantes :

- Gouvernements (y compris les gouvernements régionaux et locaux)
- Entités du secteur privé
- Organisations philanthropiques
- Agences des Nations Unies et autres organisations internationales ou régionales (y compris les IFI)
- Organisations et mouvements de femmes et féministes et acteurs de la société civile
- Organisations dirigées par des jeunes
- Autres institutions (y compris les universités, les centres de recherche, les organisations professionnelles, les médias, les organisations axées sur la connaissance, les organisations ou institutions culturelles et/ou religieuses, etc.)

5. Dois-je être déjà membre d'une Coalition d'action pour m'engager ?

Il n'est pas nécessaire de faire déjà partie d'une Coalition d'action pour prendre un engagement. N'importe lequel des acteurs énumérés ci-dessus peut devenir un Porteur d'engagement. Pour plus d'informations sur ce que signifie être un Porteur d'engagement, vous pouvez vous référer à [ce document](#).

6. Dois-je remplir à la fois le formulaire d'engagement et le formulaire d'adhésion à la Coalition d'action ?

Maintenant que la plateforme des engagements a été lancée, il n'est plus nécessaire de « postuler » pour devenir un Porteur d'engagement. Par conséquent, toutes les parties prenantes peuvent se rendre directement sur la [plateforme des engagements](#) et enregistrer leurs engagements. Nous nous chargerons de tous les processus d'évaluation de la diligence raisonnable en arrière-plan.

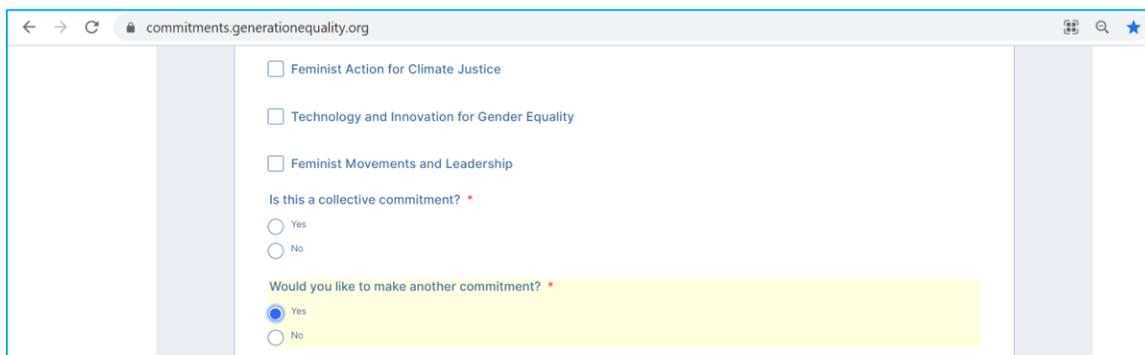
7. Le formulaire sur le site des engagements demande des engagements « internes » et « externes ». Quelle est la différence ?

Les Champions et les Porteurs d'engagement sont encouragés à soumettre des engagements forts qui visent à réaliser un changement significatif et transformateur. Ce changement transformateur devrait avoir un impact sur la vie des femmes et des filles dans le monde (un engagement externe). Le changement transformateur devrait également être avancé au sein des structures internes d'une organisation, d'un gouvernement, d'une entreprise (un engagement interne).

À cet égard, les Champions et les Porteurs d'engagement sont invités à formuler un engagement interne qui fera progresser le changement au sein de leurs structures organisationnelles/institutionnelles sur la base d'une approche intersectionnelle. Des exemples d'engagements « internes » figurent dans le [manuel des engagements](#).

8. Combien d'engagements peuvent être soumis via la plateforme en ligne ?

Il n'y a pas de limite en termes d'engagements enregistrés. Les Champions et les Porteurs d'engagement sont encouragés à soumettre plusieurs [engagements forts](#) via la [plateforme d'engagements d'ici le mardi 22 juin à 23h59 \(HNE\)](#). Il est possible de soumettre deux (2) engagements à la fois via la plateforme d'engagements en cochant la case « Souhaitez-vous prendre un autre engagement ? ». Pour soumettre des engagements supplémentaires, il est nécessaire de commencer une nouvelle soumission. Nous vous remercions.



The screenshot shows a web browser window with the URL `commitments.generationequality.org`. The form contains the following elements:

- Three checkboxes for commitment categories:
 - Feminist Action for Climate Justice
 - Technology and Innovation for Gender Equality
 - Feminist Movements and Leadership
- A question: "Is this a collective commitment? *"
 - Yes
 - No
- A question: "Would you like to make another commitment? *"
 - Yes
 - No

9. Mon gouvernement/organisation/entreprise prendra un engagement financier. Comment puis-je inclure cette information dans le formulaire ?

Le formulaire des engagements comporte un champ permettant de sélectionner le type d'engagement, y compris un engagement financier. Si vous sélectionnez ce champ, une autre boîte apparaîtra pour vous demander de préciser le montant de l'engagement financier de votre organisation/gouvernement/entreprise en USD. La valeur en dollars sera calculée sur la base du taux de change actuel.

Cette question se distingue d'une autre qui demande la *valeur* totale de tous les engagements - programmatiques, politiques ou de plaidoyer. Ce champ doit estimer la valeur totale approximative de votre engagement. Par exemple, il s'agirait du budget total nécessaire pour mettre en œuvre un programme ou faire progresser une politique.

10. Comment les engagements seront-ils reconnus au Forum de Paris ?

Tous les [engagements forts](#) figureront sur une « carte des engagements » mondiale virtuelle sur la plateforme du Forum de Paris.

En outre, certains [engagements forts](#) seront amplifiés lors de la session plénière d'ouverture par les Champions des Coalitions d'action et les Porteurs d'engagement.

Enfin, des [engagements forts](#) seront mis en avant lors des événements de haut niveau sur les Coalitions d'action dans le cadre du programme du Forum Génération Égalité de Paris.

11. Qu'est-ce qu'un engagement collectif et comment puis-je y participer ?

Une série d'engagements collectifs ont été définis par les Champions des Coalitions d'action. Les engagements collectifs sont ouverts à l'adhésion des Champions et des Porteurs d'engagement et sont, par définition, multipartites. En rassemblant diverses expertises régionales et thématiques, ainsi que des ressources et des capacités mises en commun, les engagements collectifs garantiront un impact accru pour toutes les femmes et les filles.

Vous pouvez en savoir plus sur les différents engagements collectifs qui ont été avancés dans le [manuel des engagements](#) et le guide des engagements collectifs.

12. Comment puis-je enregistrer mon intérêt à rejoindre un engagement collectif sur la plateforme ?

Sur la plateforme, vous verrez une question vous demandant si votre engagement fait partie d'un Engagement collectif. Si vous répondez « oui », un menu déroulant s'affichera avec les engagements collectifs que les Champions des Coalitions d'action ont élaborés conjointement. Vous pouvez alors sélectionner l'engagement collectif que vous souhaitez rejoindre et auquel vous souhaitez contribuer. Vous pouvez également nommer d'autres partenaires qui prendront part à cet engagement collectif.

Les engagements collectifs peuvent être enregistrés en tant que groupe, ou individuellement par les partenaires qui souhaitent signaler directement leur intention.

13. Que se passe-t-il après la soumission de mon engagement ? Serai-je informé de sa validation ?

Une fois votre/vos engagement(s) soumis, vous verrez une page de remerciement avec des outils de médias sociaux pour amplifier le fait que vous avez pris un engagement pour la Génération Égalité !

Vous serez notifié par le Secrétariat des Coalitions d'action uniquement si votre engagement ne répond pas aux exigences d'un [engagement fort](#), ou pour compléter des informations manquantes/valider des informations.

Les informations fournies seront utilisées pour amplifier la « Carte des engagements » mondiale sur la plateforme du Forum de Paris. Veuillez contacter le Secrétariat des Coalitions d'action pour toute modification des descriptions d'engagements qui pourrait s'avérer nécessaire.

7. Puis-je m'engager après la date limite de soumission ?

Chaque année, d'autres parties prenantes auront l'occasion de rejoindre les Coalitions d'action de la Génération Égalité en tant que Porteurs d'engagement. Il n'y a pas de nombre maximum de Porteurs d'engagement par Coalition d'action. Les responsables d'engagements participeront aux Coalitions d'action pour un minimum d'un an et un maximum de cinq ans.

14. Quel est le cadre de redevabilité et le mécanisme de suivi des engagements pris au Forum de Paris ?

Un cadre de redevabilité pour les Coalitions d'action est en cours de co-conception dans le cadre d'un processus participatif et multipartite. Il comprendra les principes, mesures et mécanismes clés permettant de garantir la mise en œuvre effective de tous les engagements.

Il s'agira d'un cadre holistique pour les Coalitions d'action, qui visera à garantir que la mise en œuvre des actions est efficace et clairement contrôlée. Il est envisagé que les Champions des Coalitions d'action et les Porteurs d'engagements contribuent à un rapport annuel en partageant des contributions et des informations sur la mise en œuvre de leurs engagements respectifs.

Le cadre de redevabilité sera aligné sur les principes fondamentaux des Coalitions d'action, à savoir le féminisme intersectionnel, le leadership féministe et la transformation.

15. Quelles sont les étapes concrètes à venir ? Où puis-je en savoir plus sur les Coalitions d'action ?

Pour définir un engagement fort, vous pouvez suivre les étapes suivantes :

1. Pour en **savoir plus sur** l'ambition des **Coalitions d'action**, consultez le projet de [Plan d'accélération mondial pour l'égalité des sexes](#), qui comprend les plans directeurs thématiques des Coalitions d'action.
2. **Apprenez ce qu'est un engagement fort** en examinant les conseils et les exemples dans le projet de [manuel des engagements](#).
3. **Concevez votre engagement**. Vous pouvez mobiliser d'autres parties prenantes autour de votre/vos engagement(s) fort(s) en vous adressant à d'autres personnes, y compris les [Champions des Coalitions d'action](#). Vous pouvez utiliser [ce document](#) pour mobiliser d'autres personnes afin qu'elles deviennent des Porteurs d'engagement !

Veillez contacter le Secrétariat des Coalitions d'action (actioncoalitions@unwomen.org) pour toutes questions concernant les prochaines étapes.